



**Météo.** Le régime maritime se maintient. Nuages bas.



**CASTELNAUDARY**  
**LES ÉCOLES DE LA VILLE SOUS SURVEILLANCE**  
Des agents municipaux font des rondes pour éviter intrusions et dégradations. Page 13



**LIMOUX**  
**LE PARI FOU DE DEUX ÉTUDIANTS LIMOUXINS**  
Sébastien Saviana et Thomas Saisset partent vers le Maroc pour l'aventure. Page 14



**NARBONNE**  
**LES COMMERÇANTS CONTRE LA PIÉTONNISATION**  
Ils refusent la barrière qui barre l'accès du centre-ville aux automobiles. Page 15

**Viticulture.** Après la création d'un collectif Gard-Hérault.

## Collectif : Vergnes attend de voir



Pas de commentaire de Philippe Vergnes sur la création d'un collectif de vignerons en crise. Photo archives DDM.

La création du collectif de vignerons en crise Aude-Hérault (lire dans notre édition de vendredi) a suscité quelques réactions dans le monde viticole audois. Les « fondateurs » de ce collectif, qui se sont présentés jeudi soir lors d'une réunion dans le village de Beaufort (34) étaient face à 150 vignerons des deux départements. Des vignerons venus plus par curiosité que pour adhérer au mouvement, tels certains membres du Comité départemental des jeunes agriculteurs (CDJA). Néanmoins, José-Emmanuel Lacuesta, le président du CDJA, a tenu à rappeler que tous les vignerons traversent la même crise.

Les membres du collectif ne se sont pas cachés que leur démarche avait été inspirée par le collectif gardois qui avait occupé la chambre d'agriculture à Nîmes. Des vignerons dans la salle ont émis quelques réserves quant à des « actions » qui pourraient entraîner des dérapages.

Pour l'heure, le collectif veut provoquer, jeudi 12 janvier, une rencontre avec des élus, à Olonzac. Selon le collectif, ils seraient une quinzaine d'élus, de Car-

cassonne à Béziers, à avoir répondu à l'invitation. Cette rencontre aurait pour objectif de régler rapidement, c'est-à-dire avant la fin janvier, les problèmes financiers auxquels ils sont tous confrontés.

De son côté, Philippe Vergnes, le président du syndicat des vignerons de l'Aude, préfère ne pas faire de commentaire sur la création de ce collectif. « Tout ce que je peux dire, c'est que, dans l'Aude, nous sommes une équipe soudée, et que nous faisons tout ce que nous pouvons, déclare-t-il. Tout le monde viticole est en crise, des coopérateurs aux vignerons en caves particulières. Quant à la création de ce collectif je n'ai pas à juger, ils font ce qu'ils veulent ». Lui déclare qu'il ne se rendra pas à Olonzac jeudi prochain. Le président des vignerons de l'Aude espère beaucoup de la manifestation qui se déroulera à Paris, sans doute en février prochain et qui devrait réunir toute la viticulture française. Quant au devenir du collectif, il convient d'attendre la rencontre de jeudi à Olonzac pour savoir ce qui sortira des débats entre vignerons et élus.

J.-L.L.



L'intégralité des bénéfices et des droits d'auteur seront reversés à l'abbaye de Lagrasse (ci-dessus), pour soutenir sa restauration. Photo archives DDM, R.O.

**Culture.** Une jeune compositrice a écrit un Te deum en faveur de la restauration de l'abbaye. Il est déjà disponible à la vente, sur Internet.

# Un don musical pour l'abbaye de Lagrasse

Le résultat obtenu par Jeanne Barbey, jeune compositrice de 28 ans, après un an et demi de travail, est un objet musical d'autant plus rarissime qu'il s'agit d'une création contemporaine, ainsi que le constate l'artiste elle-même : « Lorsque j'en parle et que je dis aux gens qu'il s'agit d'un Te Deum, la plupart du temps, ils ne savent pas du tout ce qu'ils vont entendre ». Pour tous ceux qui n'échappent pas à cette constatation, un Te deum est une prière catholique, qui signifie « A Dieu notre louange ». Sur une version classique de la prière, Jeanne a posé ses notes. « C'est venu tout seul. Le thème, un hymne de louanges plutôt joyeux, a été un moteur pour moi ».

C'est peut-être du jour au lendemain qu'elle se lance dans l'aventure, mais ce n'est pas vraiment par hasard qu'elle choisit l'abbaye de Lagrasse. La jeune fille a dû abandonner ses études d'Histoire à la Sorbonne, à cause d'une maladie génétique grave. Quand à son père, professeur de Droit, il est également membre du conseil scientifique chargé d'aider à la restauration de l'abbaye. C'est donc à travers lui et des photos que la jeune compositrice s'est éprise de l'abbaye, au point de lui dédier une œuvre polyphonique intitulée « Te deum pour Lagrasse ».

La jeune femme ne peut pas descendre dans le sud pour des raisons de santé, mais elle informe de sa démarche et se lie avec la communauté de cha-

noines de l'abbaye : « Ils ont d'abord été surpris puis enthousiasmés, car ce n'est pas qu'un projet amical, c'est également culturel ». L'artiste regroupe autour de son œuvre une cinquantaine de choristes et musiciens pour concrétiser l'aventure. CD, concerts, Jeanne cède à l'abbaye les droits d'auteur ainsi que la totalité des bénéfices qui seront dévolus par l'œuvre... Pour le plus grand bonheur des membres de l'association pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'abbaye de Lagrasse, comme Chantal Douchez, docteur en Droit, spécialiste de la restauration et de la réhabilitation des jardins anciens, qui se réjouit de ce nouveau « don » : « C'est très important de faire

connaître Lagrasse, car c'est grâce aux passionnés des lieux que l'on peut réaliser une partie des projets de restauration ». Réaliser les rêves pour l'abbaye, mais le Te Deum pourrait également permettre à Jeanne de toucher les siens du bout de sa baguette de chef de chorale : « Le projet ne se termine pas avec les deux concerts parisiens. On envisage de venir se produire à l'abbaye ». Et pour quoi pas présenter sa toute première création à un prix de jeunes compositeurs.

Anne-Marie Fontaine

Le CD a déjà été enregistré et est en vente sur le site ouvert au public de l'abbaye de Lagrasse. Les deux premiers concerts auront lieu à Paris, les 14 et 15 janvier prochains.